

# Le revenu de solidarité active fin juin 2020

n° 31 Octobre 2020

Fin juin 2020, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), résidant en France entière, est estimé à 1,99 million de foyers. Les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à près de 3,02 milliards d'euros au deuxième trimestre 2020, en progression de 6,0 % par rapport au trimestre précédent (données comptables).

Les dépenses versées aux allocataires au titre des droits d'avril, mai et juin 2020 (données statistiques) connaîtraient une croissance par rapport au trimestre précédent de 4,3 %. Cette hausse s'expliquerait en partie par l'application des mesures de maintien de droit, prises dans le cadre de la loi déclarant l'état d'urgence sanitaire, du marché de l'emploi prise en compte dans la tendance. Ainsi, nettes des variations saisonnières, revalorisations du barème et mesures nouvelles, les dépenses progresseraient de 3,0 %. Parallèlement, le nombre de bénéficiaires serait en hausse de 3,6 % ce trimestre et net des variations saisonnières, revalorisations du barème 2 400 augmenterait de 2,3 %.

Afin de sécuriser la situation financière des plus vulnérables lors de la période de confinement nécessitée par la covid-19, les droits des allocataires n'ayant pas renseigné leur déclaration trimestrielle de ressources (DTR) ont été maintenus. Par ailleurs, les actions de contrôles ont été suspendues pendant toute la durée du confinement. Ces mesures ont eu un effet important sur le deuxième trimestre 2020. Toutefois, elles n'ont fait qu'anticiper les droits d'une fraction importante d'allocataires. En effet, une suspension de droits pour DTR manquante conduit à la régularisation du montant du dernier droit, payé 6 mois après le mois de droit, dans 78 % des cas. Ces mesures ont donc un impact plus faible sur les dépenses en mois de droit que sur les dépenses comptables. En raison de la covid-19, cette publication est complétée par un supplément exceptionnel.

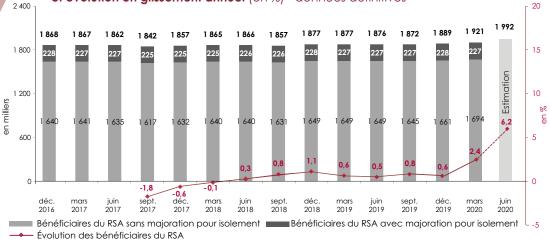
## La situation de juin 2020, en bref

Fin juin 2020, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (Rsa), résidant en France entière, est estimé à 1,99 million de foyers, correspondant à une croissance de 6,2 % par rapport à juin 2019, soit 120 000 allocataires (graphique 1). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre du Rsa s'élèvent à près de 3,02 milliards d'euros au deuxième trimestre 2020, en hausse de 6,0 % par rapport au deuxième trimestre 2019 (données comptables, Zoom sur les dépenses présenté en annexe). Une partie de cette hausse s'explique par le maintien des droits des allocataires.

## Les données définitives de mars 2020

Selon les données définitives, les caisses d'Allocations familiales (Caf) ont versé le Rsa à 1,92 million de foyers au titre de mars 2020, pour un montant moyen de 504 euros par mois. Dans la publication précédente (n° 30), le nombre de bénéficiaires était estimé à 1,91 million pour ce même mois (correspondant à une sousestimation de près de 10 500 foyers). Les effectifs connaissent une croissance de 2,4% entre fin mars 2019 et fin mars 2020. Cette progression concerne uniquement les foyers qui ne bénéficient pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître, les bénéficiaires du Rsa percevant une majoration pour isolement, connaissant une relative stabilité entre fin mars 2019 et fin mars 2020.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires du Rsa en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) - données définitives



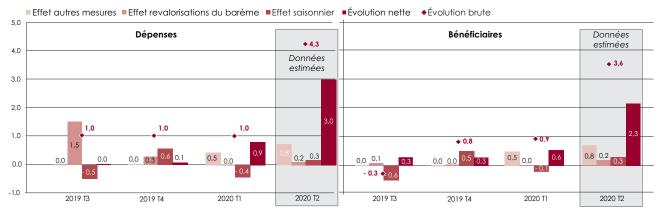
Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière.

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle - 75685 Paris Cedex 14 RSA Conjoncture Direction des statistiques, des études et de la recherche (Dser)

- Directeur de la publication Vincent Mazauric Directeur de la publication délégué Bernard Tapie
- Auteure Sophie Cazain Maquettiste Ysabelle Michelet



Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires\* du Rsa (en %)



Source: Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ: Caf - France entière. \* Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré

#### Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Les évolutions du nombre de bénéficiaires et des dépenses de Rsa peuvent être analysées, en distinguant la composante tendancielle des autres effets (modifications du barème, impact des mesures nouvelles et variations saisonnières). Les dépenses versées au titre des mois du premier trimestre 2020 (en données brutes) progressent de 1,0 % par rapport au trimestre précédent, en lien notamment avec les mesures de gestion prise dans le cadre de la crise sanitaire (maintien des droits des bénéficiaires les plus vulnérables et suspension des actions de contrôle), qui contribuent à hauteur de 0,5 % à l'évolution des dépenses (graphique 2). Parallèlement, le nombre de bénéficiaires augmente de 0,9 %. En neutralisant les effets saisonniers, les revalorisations et les mesures nouvelles, les dépenses augmentent de 0,9 % et les effectifs de 0,6 %. Les évolutions et leur décomposition sont proches des estimations fournies dans la publication précédente (n° 30).

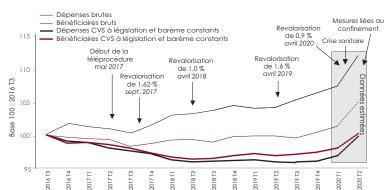
Les dépenses de Rsa versées au titre des droits d'avril, mai et juin 2020 progresseraient de 4,3 % et le nombre de bénéficiaires de 3,6 % (en données brutes). Ces évolutions s'expliqueraient en partie par la revalorisation du montant forfaitaire au 1er avril 2020, la composante saisonnière, ainsi que les mesures prises par la branche « famille » pour maintenir les droits des allocataires pendant le confinement (contribution respective de 0,2 %, 0,3 % et 0,8 %). Nettes des variations saisonnières, revalorisations et mesures nouvelles, les dépenses seraient en hausse de 3,0 % et les effectifs de 2,3 %. Ces évolutions sont à relier à la crise économique, dont les premiers signes sont apparus en mai et se sont accentués en juin, se traduisant simultanément par une croissance du nombre d'allocataires (liées à de moindres sorties du Rsa, plus qu'à de nouvelles entrées) et par le versement d'un montant moyen de Rsa plus élevé (les ressources des allocataires étant plus faibles). La crise sanitaire conduirait à ce que le nombre d'allocataires augmente d'environ 40 000 foyers ce trimestre.

#### Comprendre les évolutions de longue période

Sur une plus longue période, il apparaît qu'en tendance (c'est à dire une fois neutralisées les revalorisations, les mesures réglementaires et la saisonnalité), les dépenses et le nombre de bénéficiaires du Rsa, ont connu une phase de décroissance jusqu'au 2e trimestre 2018 (de respectivement - 0,6 % et - 0,5 % en moyenne chaque trimestre, graphique 3). Au cours des trimestres suivants, les dépenses et les effectifs ont été relativement stables, mis à part au second trimestre 2019 au cours duquel les dépenses et le nombre de bénéficiaires du Rsa ont légèrement diminué. La croissance des dépenses et des effectifs observée au cours du 1er trimestre 2020 se confirme et s'accentue nettement ce trimestre (données estimées), pour atteindre une hausse entre deux trimestres très forte au regard de l'historique, en lien avec la situation dégradée du marché de l'emploi suite à la crise sanitaire. En données

# Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires(1) du Rsa chaque trimestre (données brutes

et données CVS à législation et barème constants<sup>(2)</sup> - base 100)



Source: Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ: Caf - France entière. Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré.

(2) Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires.

brutes, les dépenses et dans une moindre mesure les effectifs connaissent une croissance au cours de l'année 2018 (de respectivement 2,6 % et 0,4 % en moyenne) liée à la fin de la tendance à la baisse combinée aux revalorisations du barème relativement importantes et aux conséquences de la mise en œuvre de la téléprocédure ayant accru le recours à la prestation. Au cours du 1er semestre 2019, les masses financières et le nombre de bénéficiaires sont relativement stables (la contribution des revalorisations du barème et des autres mesures étant très faible). Au 3e trimestre 2019, les dépenses sont orientées à la hausse (en lien avec la revalorisation du montant forfaitaire, dont la fin de montée en charge se situe en septembre), tandis que les effectifs baissent (l'impact des revalorisations étant plus limité sur les bénéficiaires que sur les dépenses). Au cours du dernier trimestre 2019 et du premier trimestre 2020, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une hausse comparable. Le trimestre suivant est marqué par une croissance des dépenses plus dynamique que celle des effectifs, en lien avec l'augmentation du montant moyen versé aux allocataires du Rsa, à la suite de la baisse de leurs ressources.